50 ans APEPA – 14 octobre 2025

Scolarité des élèves avec autisme

Projet Caroline TEACCH (1988 – 1996)

Monique Deprez

A la suite de nombreuses démarches menées avec obstination par l'APEPA, représentée à l'époque par Monsieur Salmon, et avec l'implication de Monsieur Magerotte, un projet expérimental de classes adaptées aux besoins des élèves avec autisme a pu voir le jour en 1988, grâce à une subvention du Ministère de l'éducation. J'ai eu la chance de travailler en tant que chercheure dans cette recherche-action, que nous avons appelée projet Caroline.

Pour tenter de donner un aperçu du climat dans lequel s'est déroulé ce projet, j'ai choisi de centrer cette courte présentation autour de trois expressions.

1) Non testables et non scolarisables

C'est de cette manière qu'étaient souvent désignés les enfants et adolescents avec autisme dans les années 70 et 80. Et pourtant, avec l'aide de l'équipe TEACCH de l'université de Chapel Hill, en Caroline du Nord, nous avons appris à observer les élèves afin de déceler ce qu'ils aimaient, ce qui les intéressait ; nous avons pu également repérer leurs points forts et leurs capacités émergentes. Et c'est sur ces bases qu'étaient développés les apprentissages, inscrits dans ce que nous appelions le P.E.I. (Programme Educatif Individualisé), ancêtre du P.I.A. actuel.

2) Nous n'étions pas seuls

C'est ce que m'a répondu une enseignante ayant travaillé dans une classe du projet Caroline, quand je lui ai demandé récemment ce qui l'avait marquée durant ces huit années d'expérience.

Les intervenants n'étaient pas seuls parce que, dans la plupart des cas, ils étaient deux dans leur classe pour encadrer cinq à sept élèves, l'enseignant étant secondé, selon les établissements, par un.e logopède, kinésithérapeute, psychologue ou puéricultrice. Le fait d'être deux constituait un support important, quand il s'agissait de modifier profondément la manière de travailler : structurer l'environnement et les activités, utiliser des supports visuels pour communiquer et collaborer étroitement avec les parents, par exemple.. Dans chaque classe, au moins un de ces intervenants avait suivi au préalable une session de formation à l'approche TEACCH, organisée par le département d'orthopédagogie de l'université de Mons.

Ils et elles n'étaient pas seul.e.s, parce que régulièrement, un chercheur de ce département passait en classe pour observer ce qui s'y passait et discuter avec l'équipe des réussites et des difficultés constatées. Un rapport écrit était envoyé à la suite de chaque suivi. Les agents des centres PMS ainsi que l'Inspection étaient également parties prenantes dans l'accompagnement des équipes.

Enfin, plusieurs fois par année scolaire, étaient organisées des journées de formation complémentaires réunissant toutes les personnes participant au projet. Des thématiques telles que la communication, les relations avec les parents ou la transition école/vie adulte y étaient abordées et discutées. Outre l'aspect formatif de ces journées, le fait de se rencontrer et échanger régulièrement a permis de créer, au fil des années, une communauté et un sentiment de solidarité entre les intervenants les plus impliqués.

3) A petit pas

Nous n'avons pas réalisé de miracles au sein de ces classes. Mais nous nous sommes attachés à évaluer tant les progrès des élèves que les pratiques pédagogiques des professionnels. Et ainsi, à faire évoluer petit à petit les compétences des enfants et des adolescents et celles des intervenants, avec plus ou moins de succès en fonction de divers facteurs.

Pour évaluer le fonctionnement des classes, nous avons interrogé les professionnels en leur demandant ce qui leur semblait le plus utile parmi les stratégies éducatives proposées par le programme TEACCH. Sur base de leurs réponses, nous avons construit une grille d'évaluation qui servait de socle à des échanges entre chaque équipe et le chercheur du département d'orthopédagogie. Cette démarche nous paraissait essentielle pour maintenir et développer constamment la qualité des classes.

Dix établissements s'étaient engagés dans le projet Caroline en 1988. On compte à présent en Communauté Wallonie-Bruxelles quelque nonante écoles organisant des classes adaptées aux élèves avec autisme. L'obstination de l'APEPA semble avoir payé. Reste à s'assurer que leurs besoins sont effectivement rencontrés, en quantité et en qualité.